

Nécrologie : Max Cartier, capitaine-aviateur (1896-1928)

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **73 (1928)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et de l'instruction de leurs unités. Chacun remis à sa place, la machine va marcher à nouveau sans trop de grincements ni d'arrêts. Il ne reste plus qu'à panser les blessures qu'un maladroit esprit de transformation a faites dans nos corps de troupe. Puissent ces derniers retrouver bientôt cette cohésion du temps de paix qui, devant l'ennemi, représentera toujours l'essentiel de leur puissance morale.

NÉCROLOGIE

MAX CARTIER, capitaine-aviateur (1896-1928). — Le 24 janvier, un peu avant midi, la mort, sournoise et brutale, a brusquement interrompu la carrière pleine de promesses d'un officier que la grande faucheuse guettait depuis longtemps. Monté dans les airs pour procéder aux derniers essais d'un appareil, le capitaine-aviateur Cartier en retombait, à la suite d'une rupture d'aile, à une vitesse vertigineuse et, avec son appareil, venait s'écraser sur le sol.

Le capitaine Cartier, dont les exploits d'aviateur sont connus, était l'un de nos meilleurs pilotes. Il était l'un des rares aviateurs de notre armée qui, non seulement sont de bons navigateurs, mais connaissent à fond l'avion et son moteur. Entré dans l'aviation militaire une fois son apprentissage de mécanicien terminé, il s'y était bien vite classé parmi les as. Après quelques années passées dans l'aviation civile, il était entré, il y a six ans, aux ateliers fédéraux de construction à Thoune, en qualité de pilote. Grâce à son travail et à ses connaissances, il était devenu chef des ateliers pour la construction des avions et jouissait de l'estime de ses chefs et de ses subordonnés. Il connaissait à fond notre aviation et avait, à son sujet, des idées que les experts compétents estimaient très justes et qu'il exposait avec une conviction communicative.

Mais Cartier était surtout un homme dans toute l'acception du terme ; les succès de sa carrière n'avaient altéré ni son caractère ni ses qualités ; très modeste, il ne parlait jamais de ses exploits, qu'il accomplissait comme les choses les plus naturelles du monde ; calme et prudent, il inspirait à tous ceux qu'il conduisait dans les airs une confiance absolue dans leur pilote et son appareil. Self-made-man, il avait acquis une instruction qui lui permettait de discuter avec n'importe qui des questions d'aviation ; gentleman jusqu'au bout des doigts, il inspirait le respect et l'admiration.

Enfin, on sentait en lui un cœur aimant et chaud, plein de l'idéal et de la sérénité des solitudes infinies dans lesquelles il aimait à

s'élever, loin des vains bruits de la terre : c'est là qu'il a certainement aussi trouvé son sourire si doux et un peu énigmatique qui lui gagnait le cœur de ceux qui l'approchaient, sourire d'un homme qui, moralement aussi, s'est élevé au-dessus des vanités humaines et de la mort, cette compagne de ses longues randonnées solitaires. C'est ornée de ce sourire que nous conserverons l'image du camarade disparu, et l'on aime à penser qu'après s'être rendu compte de l'accident survenu à son appareil, sachant que toute lutte était devenue inutile et que la mort, cette fois, ne le lâcherait plus, c'est ce sourire qui erra sur ses lèvres.

INFORMATIONS

Cours de répétition. — Le colonel-divisionnaire Guisan a eu l'obligeance d'adresser à la *Revue militaire suisse* son ordre de division N° 1 pour les cours de répétition de la 2^e division en 1928. Cet ordre formule les directions générales du commandant de la division.

On sait que ces cours, par brigades renforcées, auront lieu successivement, 5^e, 4^e, 6^e brigades, du 6 août au 15 septembre. Les troupes non embrigadées, observateurs d'artillerie, télégraphistes, groupe sanitaire, sapeurs, auront les leurs à fin mars, en mai et en octobre. Les brigades disposeront jusqu'au mardi de la deuxième semaine pour leur instruction spéciale. Ensuite, deux journées d'exercices de régiment contre régiment.

La 4^e brigade stationnera dans la région Fribourg, Morat et sur le canal de la Thièle. Exercices des régiments : axe Fribourg-Morat-Anet-Jolimont. Seront attribués à cette brigade, le groupe attelé de mitrailleurs, le groupe d'obusiers de campagne 26, le groupe d'ob. lourds de camp. 1, la cp. des subsistances I/2, la cp. de boulangers 2.

La 5^e brigade stationnera dans les vallons de St-Imier et de Tavannes. Exercices des régiments dans les Franches-Montagnes. Renforceront la brigade d'infanterie, le groupe de dragons 2, le régiment d'art. 7, le groupe des subs. III/2, la cp. de boulangers 3.

La 6^e brigade stationnera dans le rayon Dünnerthal, Balsthal, Langenbruck, Mümliswyl et au nord de la ligne Hauenstein-Passwang. Les régiments manœuvreront dans ce même rayon. Groupes de renfort : les cp. cycl. 2 et 22, le R. art. 4, la cp. des subs. II/2.

Les cours seront précédés d'une période préparatoire de trois jours pour les officiers de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Ils feront suite au programme des cours de 1927. Ceux-ci